

- Pour **calculer un pourcentage** on exprime une proportion **par rapport à 100**, donc sous la forme d'une fraction de dénominateur 100.

Exemple :

Dans un collège de 325 élèves, 287 sont demi-pensionnaires.

Le pourcentage d'élèves demi-pensionnaire est :

$$\frac{287}{325} \approx 0,88307... \approx \frac{88,307}{100} \approx \mathbf{88,3\%}$$